



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU MARDI 28 JUIN 2022

- Afférents	19	L'an deux mille vingt-deux et le mardi vingt-huit juin à vingt heures trente
- En Exercice :	19	minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au
- Présents :	15	nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur
- Ayant pris part :	18	Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
22/06/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
22/06/2022

Excusés représentés : Mme GODOT-RAMADE Dominique représentée par M. Jean-François COMBELLES ; Mme Pauline MARCOU MADER représentée par M. Jean-Paul CHAMAYOU et M. Alain JAME représenté par M. Raoul de RUS.

Absente non excusée : Mme Gaëlle POUSTOMIS

Monsieur Jean-Marie BRU a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2022-41 : Reconduction annuelle du contrat MFR – fourniture et livraison de repas en liaison chaude Restaurants Scolaire

Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires, informe l'Assemblée que le contrat avec MFR PEYREGOUX, fournisseur des repas de la restauration scolaire des écoles publiques et du centre d'hébergement, signé suite à la délibération 2021-36 en date du 28 juin 2021, doit être reconduit au 1^{er} septembre 2022.

Madame Mélanie BOCCALON demande au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à reconduire le contrat de fourniture et livraison de repas en liaison chaude avec MFR PEYREGOUX.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire comme ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

